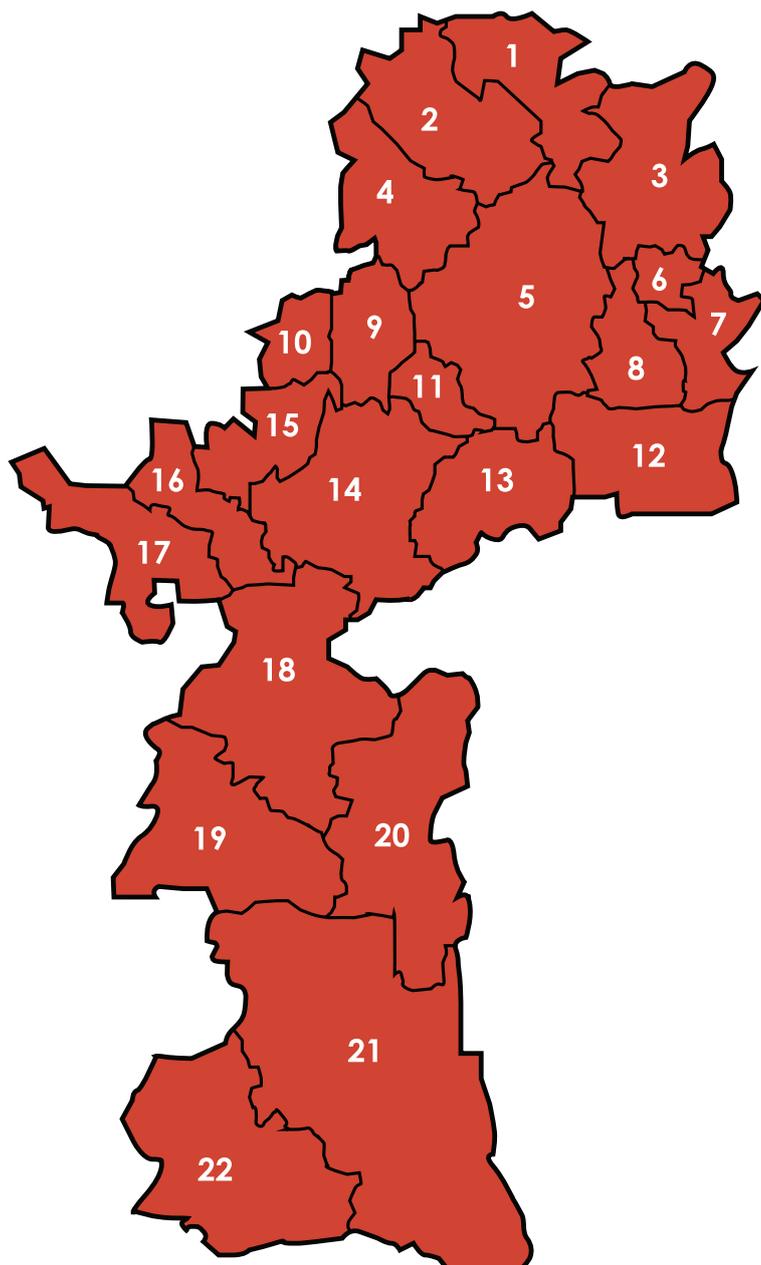


## Comment réserver une animation ?

Le CAL Charleroi a un territoire d'action délimité. Nous parcourons le Hainaut oriental gratuitement pour se rendre dans vos écoles. Au-delà de ce périmètre d'action, nous ne pouvons intervenir qu'à titre exceptionnel ou nous vous redirigerons vers nos collègues des autres régionales du Centre d'Action Laïque en fonction de votre situation géographique.



1. Les Bons Villers
2. Pont-à-Celles
3. Fleurus
4. Courcelles
5. Charleroi
6. Tarcienne
7. Aiseau-Presles
8. Châtelet
9. Fontaine-l'Évêque
10. Anderlues
11. Montigny-le-Tilleul
12. Gerpennes
13. Ham-sur-Heure Nalinnes
14. Thuin
15. Lobbes
16. Merbes-le-Château
17. Erquennes
18. Beaumont
19. Sivry-Rance
20. Froidchapelle
21. Chimay
22. Momignies

## Nos engagements

Toutes les réservations engagent l'enseignant.e/accompagnant.e et l'animateur.rice à respecter ces quelques engagements

## Le CAL Charleroi s'engage :

- à garantir un espace d'animation chaleureux et décomplexé ;
- à mener à bien une animation de qualité et créative ;
- à respecter les horaires prévus pour les animations ;
- à prévenir le demandeur.se en cas d'absence pour maladie et organiser une solution de report ;
- à veiller à ce que l'objectif de l'animation soit atteint ;
- à apporter le matériel nécessaire à la bonne tenue de l'animation ou si nécessaire spécifier au préalable les besoins logistiques au demandeur/ à la demandeuse ;
- à fournir dans la mesure du possible des pistes de prolongation pour assurer la continuité pédagogique (sur demande)

## L'enseignant.e/accompagnant.e s'engage :

- à accueillir l'animateur.rice le jour j ;
- à ce que sa classe ou son groupe s'inscrive dans une démarche participative OU chaque élève/participant.e sera actif.ve et coopérant.e et OU les enseignant.e.s/ animateur.rices s'impliqueront dans l'activité proposée (être présent.e au cœur des groupes et gérer notamment la discipline et l'implication des élèves) ;
- à ce que les classes ou groupes inscrits se composent au maximum d'un groupe classe par session d'animation ;
- à ce que les groupes respectent l'horaire proposé autant que faire se peut (en cas de retard d'arrivée important de la part du groupe, l'animateur.rice ne sera pas en mesure d'assurer l'intégralité de l'animation) ;
- à assurer une continuité pédagogique et inscrire l'animation dans un projet pédagogique ;
- à prévenir le CAL Charleroi en cas d'absence pour maladie et organiser une solution de report.

## Contact unique pour les réservations

Pauline Stavaux, coordinatrice pédagogique : pauline.stavaux@cal-charleroi.be

## Comment réserver ?

1. Sélectionnez une de nos propositions

2. Contactez :

- Pauline Stavaux, coordinatrice pédagogique pour toutes les réservations hors expositions : stavaux@cal-charleroi.be
- Adrien Sacchi, chargé de projet : sacchi@cal-charleroi.be pour réserver ou obtenir plus d'informations concernant la venue d'expositions dans vos locaux.

3. Vous recevrez une confirmation par mail qui engage le CAL Charleroi.

Notre offre d'animations, formations, expositions s'étoffe tout au long de l'année en fonction de l'actualité et des partenariats que nous concluons. Restez informés, likez notre page Facebook, consultez régulièrement notre site et inscrivez-vous à notre newsletter !

